

Goodplanet Indo, 14 février 2019

ACTUALITÉS | CONFLITS, DÉGRADATION DES SOLS, FRANCE, GOUVERNANCE, NUCLEAIRE, POLLUTION DE L'AIR, POLLUTION DES MERS, SANTÉ

Statut de la Polynésie: le Sénat adopte « la reconnaissance » du « fait nucléaire »

Publié le :
14/02/2019
Last updated:
14/02/2019 16h57

Newsletter | Commentaires 0 | Imprimer | Envoyer | Partager

Temps de lecture : 2 minutes

Paris (AFP) – Le Sénat a adopté mercredi en première lecture, lors de l'examen du projet de réforme du statut d'autonomie de la Polynésie, « la reconnaissance », par l'État français, du rôle joué par la Polynésie française dans le développement de sa politique de dissuasion nucléaire.

« La reconnaissance du fait nucléaire répond à une attente très forte de la population et des élus de la Polynésie française », a déclaré la ministre des Outre-mer Annick Girardin.

De 1966 à 1996, les atolls de Mururoa et Fangataufa ont été le théâtre de 193 essais nucléaires, qui ont eu des effets sur la santé et l'environnement des populations.

La réforme du statut d'autonomie passe par deux projets de loi (l'un organique, l'autre ordinaire) dont le Sénat a terminé l'examen mercredi en fin d'après-midi. Le vote sur l'ensemble des textes aura lieu mardi prochain.

Ces textes comportent « quelques symboles forts et une multitude de dispositions techniques », a résumé le rapporteur LR de la commission des Lois Mathieu Damaud.



Un test nucléaire français dans le Pacifique sud à Mururoa, en 1970.
© AFP